

AG

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de la modification numérique du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Rémy-de-Provence.

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° URB 2022-01 en date du 20 octobre 2022 de

M. le Maire de : Saint-Rémy-de-Provence

M. le Préfet de :

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M Alain GIARINI qualité

Membres titulaires : M _____ qualité

M _____ qualité

M _____ qualité

Membres suppléants : M _____ qualité

M _____ qualité

M _____ qualité

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 14 novembre 2022 au 14 décembre 2022 inclus

les lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Hôtel de ville de Saint-Rémy-de-Provence

Autres lieux de consultation du dossier : Site internet de la commune - Pôle municipal

Registre d'enquête :

comportant seize feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

la mairie - Place Jules Pellissier - 13260 St-Rémy de P. / Par mail : urbanisme@ville-ardp.fr

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Service Urbanisme de l'hôtel de ville de Saint-Rémy-de-Provence - Place Jules Pellissier - Et sur le site internet de la commune

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les lundi 14 novembre 2022 de 09h00 à 12h00 et de _____ à _____

les jeudi 24 novembre 2022 de 09h00 à 12h00 et de _____ à _____

les mardi 06 décembre 2022 de 09h00 à 12h00 et de _____ à _____

les mercredi 14 décembre 2022 de 09h00 à 12h00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 14 novembre 2022 de 09h00 heures à 12h00 heures

Observations de M⁽¹⁾

Visite en Naicie de J^e WAMANO Pierre pour prendre connaissance du projet en tant que voisin immédiat. *off*

Visite d'une habitante de Saint-Pierre inquiète de l'évolution urbanistique de la ville : traitement de éléments patrimoniaux et augmentation de résidences secondaires notamment.

x
x x

Mardi 15 novembre 2022

2 contributions par mail (M. FRERY - M. MEYER)

Mercredi 16 novembre 2022

1 contribution par mail (Mme OGER)

Jeudi 17 novembre 2022

Néant

Vendredi 18 novembre 2022

Néant

Lundi 21 novembre 2022

Néant

Mardi 22 novembre 2022

116
Mercredi 23 novembre 2022

Néant

Jeudi 24 novembre 2022

J'apprécie le cinéma actuel pour son emplacement central, la salle est confortable et le programme varié.

Mais les spectateurs sont rares, dans l'après-midi souvent une trentaine seulement!

Ce nouveau projet est surdimensionné pour une ville de 10000 habitants alors que même en tant que les salles sont vides selon les exploitants en général et le coût sera probablement trop lourd pour les finances de la ville.

François Ches-Valey

x

En complément du courrier* remis au Commissaire Enquêteur je souhaite faire état de l'avantage qu'il y aurait à restaurer le bâtiment appartenant au département (ancien "dispensaire") pour l'implantation d'activités ou l'aménagement de logements en prévoyant en acis pompes sur le terrain de l'actuelle piscine + une partie du stade Jean Léger.

F. RACHET - THENINT

* PJ n° 4

x

Visite de M. Douzon pour prendre connaissance du projet.

x
x x

Vendredi 25 novembre 2022

Néant.

Lundi 28 novembre 2022

Néant

Mardi 29 novembre 2022

Néant

Mercredi 30 novembre 2022

Néant

Jeudi 1^{er} décembre 2022

Néant

Vendredi 2 décembre 2022

Néant

Samedi 3 décembre 2022

1 contribution par mail (M. GELOT) - PJ n°5

Lundi 5 décembre 2022

Néant

Mardi 6 décembre 2022

Visite de P. Meyer : prévisions et développements suite à
sa contribution du 15.11.22 (PJ 1).

x

x x

Mercredi 7 décembre 2022

Neant

Jeudi 8 décembre 2022

Neant

Vendredi 9 décembre 2022

Neant

Lundi 12 décembre 2022

Neant

Mardi 13 décembre 2022

△ contribution par mail (M. Rizzo) - PJ n° 6

Mercredi 14 décembre 2022

AV

le 16/12/2022

En qualité de Conseil de M. Robert BLANC
Que Jenite BLANC et M. Frédéric BLANC
J'ai déposé ce jour une contribution de
la carte de l'empêchement publique, PJ n°7


Cette contribution porte sur deux demandes
Pour M. et Mme BLANC - sur les bâtiments
de l'ancienne exploitation agricole
surtout "partielles" afin de permettre
un changement de destination.

M. Frédéric BLANC - Une modification
du règlement article A2 du
règlement du PLU

Cyril ROUVET
f. R

Robert BLANC
R

Frédéric BLANC



L'association Saint-Lémy de Provence Patrimoine et Propriétés
tous déposés ce jour cette dernière de l'association
Compagnie Linguistique, une lettre détaillant sa position
sur le dossier de modification de l'arrêté PLU pris en vertu
publique.

PJ n°8

Le Président
Le Secrétaire de l'association

X

Mardi 14 décembre 2022

Visite de M. A. Ricco pour préciser le contenu de sa contribution du 13 décembre.

Visite de Mme LODS qui s'intéresse aux points suivants :

- caractéristiques du projet de logement : prise en compte du risque d'inondation, usage de spaces locaux, hauteur du bâtiment, confort du projet

- les procédures : ^{demande de} prise de renseignements déposée le 12 décembre 2022, examen par l'autorité environnementale, nécessité d'une concertation préalable

x